

DÉCLARATION DE M. NICOLAS SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES ATTENTATS TERRORISTES CONTRE LES CHRÉTIENS AU PROCHE ET MOYEN ORIENT ET LE RESPECT DES RELIGIONS EN FRANCE ET DANS LE MONDE, À PARIS LE 7 JANVIER 2011.

7 JANUARY 2011 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Cardinal,
Monsieur le Métropolitain,
Monsieur le Grand Rabbin,
Monsieur le Président du Consistoire Israélite de France,
Monsieur le Pasteur,
Monsieur le Président du culte musulman,
Monsieur le Recteur de la Mosquée de Paris,
Monsieur le Président de l'Union Bouddhiste de France,
Excellences,
Messieurs les représentants, en France, des églises d'Orient
Madame le Ministre d'État,
Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Et si vous me le permettez, mes chers amis,

Il y a une semaine jour pour jour, des femmes et des hommes, qui quelques instants auparavant étaient encore prosternés dans la prière, ont été sauvagement assassinés, leurs corps déchiquetés par les éclats d'une bombe meurtrière.

C'était à Alexandrie, la nuit du 31 décembre dernier, sur le parvis de l'église de Tous les Saints.

Ces femmes et ces hommes, accompagnés parfois de leurs enfants, se préparaient spirituellement à l'une des principales fêtes du monde chrétien, Noël.

Une fête que le calendrier orthodoxe célèbre à treize jours de distance de notre calendrier grégorien.

Alors même que nous entrons dans le nouvel an, ils vivaient l'Avent.

C'est aujourd'hui, date du Noël Copte, que ces hommes et ces femmes auraient dû se retrouver en famille, dans cette église désormais ensanglantée, pour célébrer la Nativité.

J'ai, croyez-le bien, en ce moment-même, une pensée très douloureuse pour leur mémoire à laquelle je tiens à rendre devant vous un ultime hommage.

Ils s'apprêtaient à fêter la naissance du Christ, la fureur d'un kamikaze les a condamnés à mort.

Ils venaient de recevoir et de se donner la Paix, ils ont été tués à l'arme de Guerre.

Leur crime ?

Pratiquer leur religion

Leur crime ?

Fêter la naissance d'un « Sauveur » qui pour les uns, n'est pas le Messie et qui pour les autres, n'est pas le Prophète.

Leur crime ?

Appartenir à une minorité religieuse. Une minorité très ancienne, une minorité qui conserve pieusement la mémoire du christianisme des premiers siècles, un christianisme bouillonnant et encore clandestin.

Le christianisme des Actes des Apôtres, des Lettres et des Epîtres. Une minorité qui depuis bientôt deux mille ans, participe à l'immense richesse culturelle et humaine d'un pays lui-même millénaire. Un pays où est apparu, pour la première fois dans l'Histoire de l'Humanité, il y a de cela trente trois siècles, l'idée de Monothéisme. Un très beau, un très grand pays : l'Égypte.

Cette minorité, c'est bien évidemment la communauté Copte qui tire son nom même de son pays, l'Égypte. Communauté dont je tiens à saluer, aujourd'hui, la présence des représentants, ici à l'Élysée, pour cette cérémonie de vœux hélas assombrie par ces drames.

Une communauté à laquelle je veux présenter non seulement mes condoléances personnelles, mais les condoléances de la France.

La France a été fortement émue par ce drame atroce le soir de notre Saint-Sylvestre mais la France est aussi inquiète car la tuerie d'Alexandrie n'est malheureusement pas un acte isolé.

Des événements tout aussi monstrueux ont semé, depuis quelques semaines, la consternation au Moyen-Orient. La veille même de l'attentat d'Alexandrie, le 30 décembre, une dizaine de bombes déposées devant des maisons chrétiennes de Bagdad ont semé la mort, ont semé l'effroi.

Dans la même ville deux mois plus tôt, un commando d'Al-Qaïda prenait d'assaut la Cathédrale syriaque de Bagdad et exterminait, il n'y a pas d'autre mots, parfois à l'arme blanche, plus de cinquante personnes. Les victimes, dans ce cas s'apprêtaient à fêter la Toussaint, c'était essentiellement des femmes et des enfants. Il semble donc que chaque fois le calendrier liturgique ait été soigneusement consulté par les terroristes. Il ne leur suffit pas de tuer des fidèles, il convient également que ces fidèles soient assassinés de façon barbare les jours de fête.

Chacune des religions que vous représentez ici a ses martyrs et chacun les révère ou les célèbre selon ses rites.

Dans chacune des religions que vous représentez ici, des femmes et des hommes ont sacrifié leur vie pour défendre leur foi et par là leur liberté de croire & car c'est une liberté.

Chacune des religions que vous représentez a ses martyrs, a été persécutée et l'on a aussi, trop souvent hélas, persécuté en dévoyant son nom, je veux dire le nom de votre religion.

Si je pouvais, ici, utiliser le mot de martyr, alors je dirais que les martyrs d'Alexandrie ou de Bagdad ne sont pas uniquement des martyrs coptes, syriaques, ou maronites.

Ils sont collectivement nos martyrs.

Ils sont les martyrs de la liberté de conscience.

Les Français n'acceptent pas, la France n'acceptera jamais que l'on puisse impunément prendre des innocents en prière pour cible d'un terrorisme délirant et barbare.

Au nom de la France je condamne ces crimes avec la plus grande fermeté et la France continuera de condamner ces crimes depuis toutes les tribunes que lui offrent le droit international et son rang dans le Monde. La ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères y veillera au nom de la diplomatie française.

Aucun être humain ne peut accepter que l'on massacre un autre être humain pour ce qu'il est ou pour ce qu'il croit, ce qui est la même chose. S'en prendre à une vie innocente c'est s'en prendre à l'Humanité toute entière.

Ainsi, devant ce déchaînement d'une violence aveugle mais diaboliquement orchestrée, je le dis avec émotion et avec fermeté, en ce matin d'un jour particulier pour la communauté copte, en me tournant vers le représentant de Patriarcat copte d'Alexandrie, cher Père Lucas Guirguis, pour l'assurer, en votre nom à tous et bien au-delà de ce lieu, de notre solidarité : dans l'église d'Alexandrie, c'est toute la Communauté des hommes qui a été frappée & c'est la Civilisation humaine qui a été défiée.

Oui, le sort des chrétiens d'Orient nous concerne tous parce qu'il symbolise, bien au-delà des chrétiens et bien au-delà de l'Orient, les enjeux du monde globalisé dans lequel nous sommes entrés de façon irréversible.

La France est émue, la France est inquiète. Pour autant, la France ne se contente pas de déplorer, elle agit.

Dès le lendemain de l'attentat du 31 octobre contre l'église syriaque de Bagdad, le gouvernement a organisé l'accueil de cent cinquante chrétiens irakiens blessés dans l'attentat. La France n'avait d'ailleurs pas attendu ces drames pour porter secours aux chrétiens d'Orient. Dès 2007, le gouvernement français avait permis à des hommes et des femmes directement menacés de quitter l'Irak. Ils ont été plus d'un millier à en bénéficier.

Mais -- car il y a un mais - il faut y prendre garde, nous ne pouvons pas non plus admettre et donc faciliter ce qui ressemble de plus en plus -- j'emploie un mot fort -- à un plan particulièrement pervers d'épuration du Moyen-Orient, d'épuration religieuse. En Irak comme en Egypte, les chrétiens d'Orient sont chez eux et ils le sont pour la plupart depuis 2000 ans.

Nous ne pouvons pas accepter que cette diversité, humaine, culturelle et religieuse qui est la norme en France, en Europe et dans la plupart des pays occidentaux disparaisse de cette partie du monde. Les droits qui sont garantis, chez nous, à toutes les religions, doivent être réciproquement garantis dans les autres pays.

res autres pays.

Chaque État, chaque civilisation, chaque société a ses lois, ses principes et ses règles de vie commune mais il existe aussi des principes universels auxquels la très grande majorité des États du monde a souscrit. Ces principes garantissent, comme le pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, le droit à la liberté de pensée, le droit à la liberté de conscience, le droit à la liberté de religion. Pourtant, au Pakistan, une mère de famille a été récemment condamnée à mort.

Pourquoi ? Elle est pauvre, elle est chrétienne, c'est une ancienne intouchable.

Son nom : Asia BIBI.

Son crime ? Avoir bu dans le verre de sa voisine, qui a vu là un geste impur, un blasphème.

Oui, il existe au Pakistan une loi qui punit le blasphème. Cette femme, Asia BIBI, a donc été condamnée. Des voix se sont élevées dans son propre pays pour dénoncer cette condamnation. Ces voix l'on payé cher. Mais la tête d'Asia BIBI a été mise à prix par des extrémistes.

Si elle est libérée, elle risque la mort. La France est concernée par cela.

La communauté musulmane de France elle-même est d'ailleurs la première horrifiée, je le sais, par les crimes que l'on commet au nom de l'Islam.

Je veux remercier tout personnellement le Recteur BOUBAKEUR pour les mots très clairs, très fermes et d'une très grande bonté qu'il a prononcés à la suite de l'attentat d'Alexandrie.

Mais je veux également saluer l'initiative du Conseil Français du Culte musulman et de son Président Mohamed MOUSSAOUI qui a dépêché une délégation pour assister à la messe du Noël Copte en signe de solidarité. Messe à laquelle assistait également le ministre de l'intérieur.

Les réactions unanimes dans le monde musulman -- y compris de la part de gouvernements ou de mouvements dont la modération n'est pas toujours la principale caractéristique -- témoignent du rejet absolument massif de ces attaques lâches, barbares qui ont aussi pour but, ne soyons pas aveugles, de déstabiliser les pays où elles ont lieu.

La religion, la tradition, l'histoire du monde musulman montre qu'il a toujours toléré, parfois même accueilli et protégé ceux que le Coran lui-même appelle les « gens du livre ».

Faut-il rappeler que ce monde musulman a accueilli et protégé les juifs et les marranes qui fuyaient une Europe sur laquelle s'étendait l'ombre redoutable de l'Inquisition.

Moins loin de nous, il n'est pas inutile d'évoquer, surtout dans les circonstances actuelles, le geste plein de noblesse de l'émir ABDELKADER volant au secours des chrétiens maronites de Damas.

Les résultats d'un sondage publié avant-hier dans un grand journal du soir et qui montrent qu'un trop large tiers des Français et des Allemands interrogés considèrent les musulmans comme une menace me préoccupe et ne peut que préoccuper les hommes et les femmes de bonne volonté.

Si telle religion est irrationnellement perçue, chez nous, comme une menace, nous devons combattre cette réaction irrationnelle par la connaissance mutuelle et par la compréhension de l'Autre.

L'Islam n'a évidemment rien à voir avec la face hideuse de ces fous de Dieu qui tuent aussi bien des chrétiens que des juifs, des sunnites que des chiites. Le terrorisme fondamentaliste tue aussi des musulmans.

Nous le savons bien. Vous le savez parfaitement bien vous, hommes de foi et de sincérité, mais nous devons le dire inlassablement si nous ne voulons pas que les opinions occidentales, sincèrement émues par ce massacre des innocents, ne s'enferment dans la défiance, dans la peur et donc dans l'amalgame. Les menaces qui ont visé, il y a quelques jours, les églises coptes de France sont inadmissibles et le gouvernement les prend très au sérieux. Un dispositif de sécurité a été pris pour que les célébrations du Noël copte qui concernent plusieurs dizaines de milliers de fidèles qui doit se dérouler dans la paix et la sérénité indispensables.

Ce qui vaut pour le Noël Copte aujourd'hui vaut bien évidemment pour tous les lieux de cultes qui se trouvent sur le territoire et donc sous la protection de la République.

Sans aller, heureusement, jusqu'à des évènements aussi tragiques que ceux auxquels je viens de faire allusion, chaque fois qu'un cimetière est profané, chaque fois qu'une synagogue est violée, qu'une mosquée ou qu'une église sont l'objet d'actes de vandalisme ou d'insultes, les auteurs de ces actes seront recherchés, ils seront jugés, ils seront punis. Et je veux dire ici, combien à nos amis et à nos compatriotes musulmans, combien je suis scandalisé par les actes dégradants qui ont eu lieu dimanche dernier sur le chantier de la mosquée de Nogent-le-Rotrou. Ces actes, et je m'y engage, ne

resteront pas impunis.

Je vais être ici très clair sur les principes et rappeler la Loi, la Loi française, la Loi qu'il convient de respecter si l'on veut pouvoir vivre librement sur notre sol, que l'on soit français ou que l'on soit étranger.

Le principe, il peut être compris de tous & chacun doit pouvoir, en France, prier le Dieu de son choix, celui-là même que l'on invoque dans le secret de son for intérieur, qu'il soit celui de ses ancêtres ou celui que l'on a choisi par la conversion.

Chacun doit pouvoir, en France, prier dans la paix, la sécurité et dans la dignité. La Prière ne fait pas de bruit, la Prière n'offense pas, la prière n'agresse personne.

Chacun doit évidemment avoir le droit, en France, de ne pas prier.

Chacun a évidemment le droit, en France, de proclamer n'avoir « ni Dieu ni Maître ».

Chacun a évidemment le droit en France de professer les fameux maîtres du soupçon, ces fameux penseurs qui comme Nietzsche, Marx ou Freud, bousculèrent bien des certitudes et parfois ébranlèrent des convictions que l'on croyait solides.

Chacun a le droit en France de perdre la foi, de la trouver ou de la retrouver.

Mais attention, que la liberté de culte et donc la liberté de conscience soient simplement menacées et c'est l'édifice républicain lui-même qui vacille.

La liberté de culte et son corollaire immédiat, la liberté de conscience sont au même titre que la liberté d'expression, que la liberté d'opinion, consubstantielles de la Démocratie.

Personne en France ne s'y attaquera sans trouver face à lui, l'Etat et le Peuple français lui même.

Ma conception de la laïcité est simple. Elle peut être, je crois, admise et comprise par tous &

Une République laïque assure à chacun, dans le respect d'une neutralité absolue, le droit de pratiquer sa foi, le droit de croire, le droit de ne pas croire.

Une République laïque assure à chaque culte et à chaque fidèle la sécurité sans laquelle il lui est impossible de vivre pleinement sa foi.

Une République laïque entretient un dialogue permanent avec les religions pratiquées sur son sol de façon à les entendre, et parfois, pourquoi pas, à les écouter.

Comme si les religions n'avaient rien à nous dire sur le monde dans lequel nous vivons ?

Comme si les religions n'avaient rien à dire sur la société que nous construisons ?

Aucune religion ne dictera jamais sa conduite à la République mais en quoi la République serait-elle menacée d'entendre ce que peuvent avoir à lui dire savants, philosophes et sociologues ? Cette idée ne viendrait à l'esprit de personne. Alors pourquoi cette volonté d'exclure du simple débat public ceux qui cherchent une réponse dans la transcendance divine ?

Comment peut-on réclamer, avec raison d'ailleurs, le dialogue à tous les étages de la société et décider qu'il faut enfermer les croyants dans leurs églises, leurs synagogues, leurs temples et leurs mosquées pour ne les autoriser à en sortir que comme des citoyens indifférenciés ?

Qui peut prétendre que l'on ne peut pas être l'un et l'autre en même temps ?

La République n'intervient que lorsque des pratiques, présentées souvent à tort d'ailleurs comme religieuses, portent atteinte à d'autres principes démocratiques comme la simple dignité humaine et celle des femmes en particulier. Dignité, égalité homme-femme, principes sur lesquels nous ne transigerons jamais.

La République ne peut pas accepter qu'une religion investisse l'espace public sans son autorisation & Mais dans le même temps, la République implique qu'elle tienne ses promesses en permettant que chacun puisse prier dans des lieux dignes.

La République protège de ses lois et de son autorité les religions et l'exercice des cultes mais là encore soyons très clairs, la République ne laissera jamais aucune religion, quelle qu'elle soit, lui imposer sa loi. De cette République juste, laïque et protectrice, je dois être le garant.

De cette République-là, je dois être le rempart.

La relation entre l'Etat et les religions est encadrée par une loi vieille de plus d'un siècle. La loi de 1905. Personne ne la conteste, même si certains de nos concitoyens, dans les trois départements d'Alsace et de Moselle, vivent, pour des raisons historiques, dans un autre cadre. En revanche, il ne faut pas confondre la loi de 1905 avec les lois antireligieuses de 1793. Aristide Briand n'est pas Chaumette.

La République n'a pas à mener je ne sais quelle guerre contre Dieu et contre les croyants.

Mais puisque nous parlons de la loi, je tiens à faire référence, ici, à notre droit pénal qui qualifie de circonstances aggravantes un crime ou un délit motivé par l'appartenance de la victime à une religion déterminée.

Je le répète : jamais je ne tolérerai qu'en France, on puisse impunément s'en prendre à un individu ou à des groupes d'individus en raison -- si l'on peut appeler cela une raison, ne soyons pas trop cléments --, de leurs convictions religieuses ou de la pratique de la foi de celui qui en est victime.

Tous les fidèles que vous représentez ici, et je m'adresse encore tout particulièrement aux représentants en France des Eglises d'Orient en raison du contexte particulier qui est le nôtre, sont placés sous la protection de la République française, sans distinction.

J'aurais sincèrement souhaité que cette cérémonie de vœux puisse se dérouler dans un autre climat, plus serein, plus apaisé, moins solennel, comme nous en avons l'habitude. Mais la gravité de la situation internationale et les menaces qu'elle semble vouloir faire peser sur certains de nos concitoyens m'ont contraint à faire cette mise au point, aujourd'hui devant vous.

Cela ne m'empêche pas de vous présenter à chacun et aux fidèles que vous représentez mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2011 vous renouvelle les joies que vous apportent vos sacerdoces.

Qu'elle vous donne la paix, la paix de la réflexion, parfois la paix de la contemplation.

Qu'elle vous donne la force et l'énergie de ce service aux autres qui est au coeur même de vos vies.

En ce 7 janvier, jour de Noël pour les coptes, permettez-moi de me tourner une dernière fois vers tous les représentants des chrétiens d'Orient qui nous ont fait l'amitié de leur présence, pour leur souhaiter par-delà le deuil, par-delà la douleur et par-delà la peine, un très beau Noël.

Il n'est pas d'autre jour, chez l'ensemble de tous les chrétiens d'Orient ou d'ailleurs, qui puisse porter davantage vers l'espérance.

Je vous remercie.